Une gérante d'hôtel à Nice accueille Mohamed A., un migrant tunisien en situation irrégulière, il l'agresse sexuellement et la bat

28/07/2021 à 9h24



Elle l'a accueilli dans son hôtel qu'elle gère sur la Côte. *"Il ne savait ou aller et vivait une situation très précaire dans un squat"* déclare-t-elle vendredi à la barre du tribunal judiciaire de Grasse. Elle l'a connu par l'intermédiaire de son cousin et aussi ex-amant. *"Il était gentil et courageux, il logeait dans la chambre de bonne"*.

Au fil du temps une relation amoureuse lie le couple mais se détériore dès après le premier confinement. Le 26 juin, Mohamed Aloulou, un Tunisien de 36 ans, pénètre dans la loge de la victime, en rez-de-chaussée par la baie vitrée restée ouverte. Alcoolisé (0,64g par litre d'air expiré) **il lui impose une relation sexuelle et un rapport violent avec pénétration, la gifle, et s'enfuit en ayant été pris à partie par un client de l'hôtel avec lequel il échange des coups.**

[…]

Le tribunal dans son délibéré condamne Mohamed Aloulou à une

peine de quatre ans de prison, assortie d’une interdiction du territoire français pendant dix ans, avec inscription au fichier des auteurs d’infractions sexuelles ou violentes.

Nice Matin